



Unité de Coordination
pour l'Éradication de
la peste bovine de
l'écosystème Somalien

SERECU II



UNION AFRICAINE
**BUREAU INTERAFRICAIN DES
RESSOURCES ANIMALES**

ASSURER LE LEADERSHIP DANS LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ANIMALES EN AFRIQUE

Contexte

Le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) est un bureau technique spécialisé placé sous l'autorité du Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'Union Africaine. Le mandat de ce Bureau est d'appuyer et de coordonner les efforts visant à améliorer l'élevage, la pêche et la faune en tant que ressources pour le bien-être des populations des pays membres de l'UA, et de contribuer au développement économique, notamment dans les zones rurales.

Le projet SERECU a été établi en 2006 comme un projet spécialisé au sein du projet Pan Africain de Contrôle des Epizooties (PACE) pour coordonner les derniers efforts pour obtenir l'accréditation OIE d'éradication de la peste bovine pour les pays de l'écosystème somalien (SES). La peste bovine étant l'une des grandes maladies animales transfrontalières (TADs) affectant le bétail en Afrique, son éradication constitue un réel succès que l'UA-BIRA cherche à valoriser pour soutenir d'autres projets au moment où il met en œuvre son nouveau plan stratégique quinquennal (2010—2014).

Justification

La peste bovine est une maladie virale, contagieuse des ruminants domestiques et sauvages. Elle affecte surtout les bovins, et s'est diffusé à travers l'Afrique sub-saharienne comme une panzootie au cours du 20ème siècle.

La peste bovine a été une menace majeure pour le revenu de millions d'africains et a été le sujet d'efforts internationaux pour son éradication depuis 1940. Le premier programme coordonné de vaccination de masse connu est le Programme

Conjoint no 15 (JPI15) et a duré de 1962 à 1976. Ce programme a été suivi par le Programme

Panafricain de Lutte contre la peste bovine (PARC), de 1986 à 1998. Le programme PARC a permis d'obtenir l'éradication de la peste bovine dans plusieurs pays mais elle persistait encore au sud Soudan et dans la région de l'écosystème somalien (SES). A la fin du PARC, 17 pays ont adopté le guide de l'OIE pour se déclarer, au moins provisoirement, soit à l'échelle du pays, soit au plan zonal, indemnes de la maladie.

Le programme PARC a été suivi par le programme PACE, de 1999 à 2007, qui a davantage conduit les pays à suivre le guide d'éradication de la peste bovine de l'OIE. Ce travail a abouti à l'éradication de la peste bovine du sud Soudan. Le projet SERECU est le dernier de cette série de projets et pour objectif spécifique d'obtenir l'accréditation OIE pour l'éradication de la peste bovine dans la région du SES.

En 2002, la région du SES avait été suspectée d'héberger les derniers foyers de peste bovine en Afrique. Les animaux de la région du SES représentent, au plan épidémiologique, un groupe homogène qui passe d'un côté à l'autre de la frontière en fonction des saisons et du commerce. La confirmation de l'éradication de la peste bovine dans les pays du SES est la phase terminale du programme global d'éradication de cette maladie.

Eléments de SERECU II

- **Systèmes de Réaction et Réponse rapides à la maladie**
Cette composante implique le développement du plan d'urgence pour la peste bovine. Ce plan comprend la surveillance quotidienne (passive) de la peste bovine basée sur la déclaration de routine

La peste bovine est la deuxième maladie après la variole humaine à être éradiquée de notre planète



par les éleveurs et une déclaration rapide en réponse à tous cas suspects de peste bovine dans un troupeau ou dans la faune sauvage. Ceci requiert aussi une compétence nationale pour la collecte d'échantillons appropriés, le transport et l'analyse de ceux-ci au laboratoire pour confirmer ou rejeter cette suspicion du terrain.

Un autre élément de ce plan d'urgence est de disposer d'un personnel formé pour la réponse rapide au plan national. Dans l'éventualité de la confirmation d'un cas de peste bovine, cette équipe bien entraînée devra coordonner les actions sur le terrain en vue de contenir et d'éliminer ce foyer.

- **Accréditation pour l'éradication de la peste bovine**

Le projet SERECU a facilité les enquêtes sur le terrain pour vérifier et prouver l'absence effective de la peste bovine, qui ont conduit à la préparation des dossiers pour l'OIE. Ces dossiers comportent des détails sur l'historique de la maladie, les mesures de contrôle développées et les résultats de la surveillance de la peste bovine dans chacun des trois pays. Les dossiers ont aussi inclus des détails sur les plans d'urgence et autres mesures conservatoires pour prévenir la récurrence de la peste bovine.

- **Communication**

Reconnaissant l'importance de la communication dans le processus d'éradication de la peste bovine, le projet SERECU a développé une stratégie de communication pour aider à atteindre l'objectif principal du projet et obtenir les résultats attendus.

Se basant sur une enquête de Connaissance, Aptitudes et Pratiques de l'audience primaire (éleveurs et commerçants du bétail), des messages ciblés ont été développés et les voies de communication appropriées pour atteindre cette audience ont été identifiées.

L'utilisation de la langue Somalienne à la radio a été un élément important pour l'activité du projet SERECU pour atteindre les éleveurs et commerçants du bétail Somali qui constituent l'audience primaire pour cette communication en cette période d'éradication de la peste bovine.

Résultats

- Accréditation de l'Éthiopie, du Kenya et de la Somalie pour l'éradication de la peste bovine par l'OIE.
- Soutien et orientation de onze autres pays africains (Cameroun, Tchad, République Centrafricaine, Djibouti, Niger, Nigeria, Liberia, Sierra Leone, Gambie, Comores and Sao Tome and Principe) dans la préparation de leur dossier de demande d'accréditation pour l'éradication de la peste bovine.
- Eradication de la peste bovine d'Afrique, en attente d'une confirmation par une évaluation finale des experts de la FAO-OIE pour la déclaration globale en 2011 par la FAO et l'OIE.
- Finalisation des plans d'urgence et de contingence pour la peste bovine pour la phase post-éradication.
- Renforcement des systèmes d'épidémiologie comme fondement et modèle pour le contrôle des autres TADs.
- Histoire de la peste bovine et de son éradication en Afrique incluant les leçons apprises et son impact pour servir d'outil de plaidoyer pour davantage d'investissement dans le contrôle et l'éradication des autres TADs.



Objectif global Réduire de la pauvreté des éleveurs en renforçant le développement de l'élevage et les opportunités de commerce

Objectif spécifique Assurer l'éradication de la peste bovine dans l'écosystème somalien par l'accréditation de l'OIE

Résultats attendus

- Système national d'alerte et de réaction précoces fonctionnel et coordonné au niveau de l'Ecosystème somalien (SES).
- Surveillance de la peste bovine harmonisée et coordonnée au niveau de la région SES.
- Processus d'accréditation des pays du SES suivi et soutenu.

Couverture géographique

La région SES comprend: Somalie, Nord-Est Kenya et Sud-Est Ethiopie.

Mai 2008—Décembre 2010

Durée du projet.

Bénéficiaires Propriétaires d'animaux, Eleveurs, Fermiers, Commerçants du bétail en Ethiopie, Kenya et Somalie.

Intervenants

Autorités vétérinaires nationales des pays de l'Eco-système somalien, secteur privé intervenant dans la santé animale, ONG's dans le secteur de l'élevage dans la région, FAO-GREP et OIE.

4 millions d'Euros

Montant du document d'accord financier entre l'UA-BIRA et l'UE.

Union Africaine – Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA)

Kenindia Business Park, Museum Hill, Westlands Road

P.O. Box 30786, 00100 Nairobi, KENYA

Téléphone: +254 (20) 3674 000

Fax: +254 (20) 3674 341 / 3674 342

courriel: ibar.office@au-ibar.org | site web: www.au-ibar.org

Partenaires d'exécution:



Soutien financier:

